

cabane à dons

Règlement d'usage



La cabane à dons permet de déposer et/ou de prendre des objets.

Cet espace de partage favorise la circulation des objets, limite les déchets et participe à plus de solidarité.

Je donne :

- ce dont je n'ai plus l'utilité (vêtements, chaussures, CD, DVD, livres, jouets, bibelots, vaisselle, ustensiles de cuisine, petits appareils ménagers, petits outils, objets de décoration, linge de maison, revues, articles de puériculture, jeux, fourniture scolaire)
- ce qui peut servir aux autres
- tous les objets doivent être propres, en état de fonctionnement et non dangereux
- pour les objets volumineux je dépose une annonce avec mon tél ou mon mél sur le panneau.

Je prends :

- ce qui m'est utile, à moi ou à mes proches

Je ne donne pas :

- d'objets cassés, sales, inutilisables
- de denrées alimentaires périssables
- d'objet trop volumineux
- d'objets dangereux

Je ne prends pas :

- ce dont je n'ai pas besoin
- des objets dans le but de les revendre
- trop d'objets, je pense aux autres

En utilisant cette cabane à dons, je m'engage à en prendre soin, à ranger et à faire attention aux objets que je ne prends pas.

Merci de signaler tout problème gênant le fonctionnement de cet espace solidaire à semoyvilleentransition@laposte.net.

Merci de respecter ce lieu.

PRENEZ, ECHANGEZ, PARTAGEZ, DONNEZ !



cabane à dons

Troc ouvert à toute heure.
Ne jetez plus, donnez !



Grâce à vous, ce lieu peut devenir un objet de curiosité, un point de rencontre, de convivialité, de gratuité et de solidarité.

Un objet donné est un objet de moins à recycler ou à jeter.

Il n'est pas nécessaire d'apporter un objet pour en prendre un.

Et non, je ne suis pas une mini-déchetterie, lisez mon règlement avant tout dépôt.